

cons et sera sous la direction des bonnes religieuses de N.-D., des Missions.

#### BENEDICTION DE LA SALLE DU CERCLE LE 19 NOV. DERNIER.

Sa Grandeur Mgr l'Archevêque accompagné de M. l'abbé Fraser, curé de Ste Anne de la Pocatière, P. A. et de son secrétaire, M. l'abbé Poitras, est allé à Brandon samedi le 18 novembre. Le lendemain, S. G. a prêché durant la grand'messe sur la vertu d'espérance et sur les espérances de l'Eglise; M. l'abbé Fraser a chanté la messe. Dans l'après-midi, Monseigneur a donné la bénédiction du Très Saint Sacrement et a prêché de nouveau. Le sujet de son sermon a été l'idéal catholique et les moyens de le réaliser dans la société, en particulier par les organisations catholiques telles que the "Catholic Social Circle of Brandon"; puis, Monseigneur est allé en habits pontificaux bénir la nouvelle salle et il a terminé en donnant un lever qui lui a permis de serrer la main à tous les catholiques présents. On a remarqué plus de deux cents Polonais catholiques dans l'assemblée. M. l'abbé Bouillon, curé d'Oak Lake, assistait à cette belle cérémonie.

Le nombre des catholiques et leur influence vont toujours croissant à Brandon grâces au zèle infatigable du R. P. Billiau, curé de la paroisse, et des R.R. PP. Borgonie, supérieur, et Van den Bendein, son assistant, qui s'occupent tous deux des Polonais dont ils ont appris la langue en Galicie. Faveat. Faveat.

#### CHANTONS DES CANTIQUES EN LANGUE VULGAIRE.

Nous avons lu avec bonheur dans le Messager du Sacré-Cœur de septembre 1905 la note suivante:

"Voici les cas où l'on peut chanter des cantiques français:  
 1o—Immédiatement avant ou après la grand'messe et les vêpres; 2o—Devant le Saint Sacrement exposé; au Salut par conséquent, mais pas entre le Tantum et la bénédiction proprement dite; 3o—A la messe basse et à tous les exercices de congrégations, confréries, etc. Les cantiques ont donc encore un vaste champ d'action."